

ALERTE INFO CENTRE TAJ

Euronext – Alternext : c'est maintenant possible !

Paris, le 3 décembre 2009

La loi du 19 octobre 2009 rend enfin possible le transfert des PME cotées sur Euronext vers Alternext. L'attractivité d'Alternext résulte d'un régime souple, permettant la négociation en continu à partir d'un carnet d'ordre central aussi bien que les négociations avec une contrepartie identifiée, mais également d'un encadrement réglementaire bien moins contraignant que le carcan applicable aux sociétés cotées sur Euronext.

Par ailleurs, depuis la suppression de la notion d'appel public à l'épargne, les sociétés cotées sur Alternext ne sont ainsi plus tenues :

- d'établir un rapport annuel sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne ;
- d'organiser la rotation des commissaires aux comptes tous les 6 ans ;
- à l'interdiction de relever dans les statuts les quorums nécessaires aux assemblées générales ;
- aux publications, notamment au BALO, préalables à la convocation des actionnaires aux assemblées.

Les entreprises cotées sur Alternext peuvent présenter leurs comptes consolidés suivant **les normes comptables françaises** alors que les sociétés cotées sur Euronext sont tenues de publier leurs comptes consolidés suivant les normes IFRS. Par ailleurs, la réglementation applicable aux **franchissements de seuils** et aux offres publiques est en principe considérablement allégée pour les sociétés cotées sur Alternext.

Les experts Taj proposent de commenter et d'analyser avec vous les modalités d'application de ce transfert :

- *Y aura-t-il interruption de cotation pendant le transfert ?*
- *Quelles sont les modalités du transfert ?*
- *Comment le transfert d'une société cotée d'Euronext vers Alternext sera-t-il perçu par les analystes financiers ?*
- *Quel type de société cotée intéressera cette possibilité de transfert ?*

**Contacts presse Vae Solis Corporate :
Jérémy Seeman - 01 53 92 80 24 / Véronique Branger - 01 53 92 80 04**

A propos de Taj

Taj est l'un des premiers cabinets d'avocats français, spécialisé en stratégies fiscales et juridiques internationales. Il compte aujourd'hui 400 professionnels parmi lesquels 39 associés, basés à Paris, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Toulouse et Tours. Ses expertises les plus réputées couvrent la fiscalité internationale et les prix de transfert, les fusions acquisitions, la fiscalité indirecte, le contrôle fiscal et contentieux, la fiscalité de la mobilité internationale, le droit social, le droit des affaires et des entreprises en difficulté.

Taj est membre de Deloitte Touche Tohmatsu et s'appuie sur l'expertise de 25 000 fiscalistes de Deloitte situés dans 140 pays.

Pour en savoir plus, www.taj.fr ou www.taj-strategie.fr

A propos de Deloitte dans le monde

Deloitte fournit des services professionnels dans les domaines de l'audit, de la fiscalité, du consulting et du corporate finance, à ses clients du secteur public ou privé, de toute taille et de toute activité. Fort d'un réseau de firmes membres dans 140 pays, Deloitte allie des compétences de niveau international à des expertises locales pointues afin d'accompagner ses clients dans leur développement partout où ils opèrent. Nos 165 000 professionnels sont animés par un objectif commun, faire de Deloitte la référence en matière d'excellence de service.

Les collaborateurs et associés de Deloitte sont unis par les mêmes engagements, fondés sur l'éthique professionnelle, les services à forte valeur ajoutée, le respect de l'individu et la richesse issue de notre diversité culturelle. Ils évoluent dans un environnement de travail favorable qui leur fait bénéficier de formation continue, de projets professionnels ambitieux et d'opportunités de carrière enrichissantes. Chaque professionnel de Deloitte contribue à renforcer notre engagement citoyen, à construire la confiance des marchés et à laisser une empreinte positive à toutes les actions entreprises.

Deloitte fait référence à Deloitte Touche Tohmatsu, un Verein suisse (association), et à son réseau de cabinets membres qui sont chacun constitués en entités indépendantes et juridiquement distinctes. Pour en savoir plus sur la structure légale de Deloitte Touche Tohmatsu et de ses cabinets membres, consulter www.deloitte.com/about